

La scolarisation des enfants de deux à trois ans



**ANALYSE ET PROPOSITIONS
DE L'UNAF**

Janvier 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1/ RAPPEL DES DONNÉES.....	3
A. En France.....	3
B. Panorama international.....	5
2/ ANALYSE DES AVANTAGES ET DES INCONVÉNIENTS DE LA SCOLARISATION PRÉCOCE	6
A. La scolarisation à deux ans constitue-t-elle un mode d'accueil de qualité pour l'enfant ?	6
B. La scolarisation à deux ans comporte-t-elle un risque pour le développement psychologique de l'enfant ?	7
C. Des atouts en termes de réussite scolaire ?	8
D. La scolarisation à deux ans a-t-elle des atouts en termes sociaux ?...9	
E. Les alternatives possibles pour une scolarisation à deux ans	10
POSITION DE L'UNAF SUR LA SCOLARISATION À deux ans.....	12

CONTRIBUTION DE L'UNAF SUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX À TROIS ANS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION MINISTÉRIELLE SUR LA PETITE ENFANCE ET LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

INTRODUCTION

Ce document a été réalisé à l'occasion de la concertation « Au tour des parents » lancée par la ministre de la Famille. Deux documents complémentaires ont été édités à la même occasion :

- ▶ Politique d'accueil de la petite enfance : analyse et propositions de l'UNAF
- ▶ Politique de soutien à la parentalité : analyse et propositions de l'UNAF

Les positions exprimées dans ces documents ont été validées par le Conseil d'administration de l'UNAF des 14 et 15 décembre 2012.

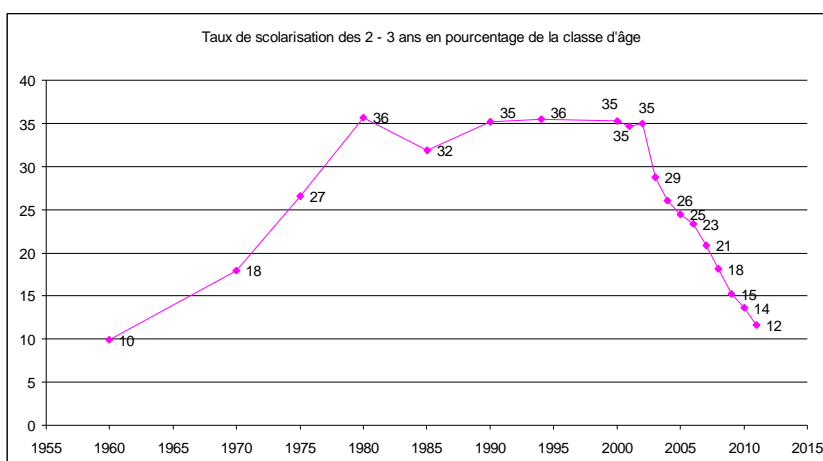
En effet, si le document relatif à la petite enfance aborde les différents modes d'accueil (établissements, assistants maternels, complément de mode de garde, congé parental), il est apparu nécessaire de compléter cette analyse par la question de la scolarisation des enfants de deux à trois ans.

Le choix des familles de scolariser un enfant à deux ans s'explique à la fois parce qu'il constitue un mode de garde accessible, financièrement et géographiquement, et parce qu'il est rassurant. Les familles peuvent aussi penser que la scolarisation à deux ans va garantir une plus grande réussite scolaire de leur enfant.

I. RAPPEL DES DONNÉES

A. En France

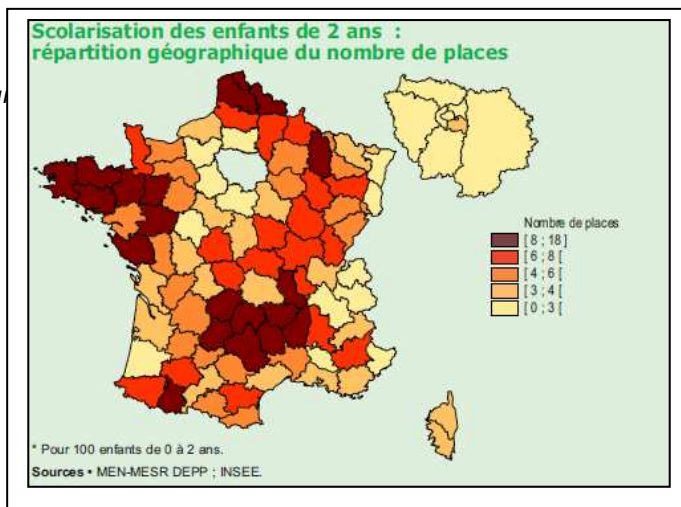
Le taux de scolarisation des enfants entre deux et trois ans est en baisse constante depuis 2000 ¹:



¹ Repères et références statistiques – RERS 2000 à 2012 – Ministère de l'éducation nationale

Il existe une très grande disparité géographique². Le taux est élevé en Bretagne (de 35 % à 60 % des enfants de deux ans) ainsi que dans la région Nord-Pas-de-Calais. La scolarisation à deux ans est plus rare en Ile-de-France (5 à 10 %) ou en Alsace ou en Haute-Savoie (2 %).

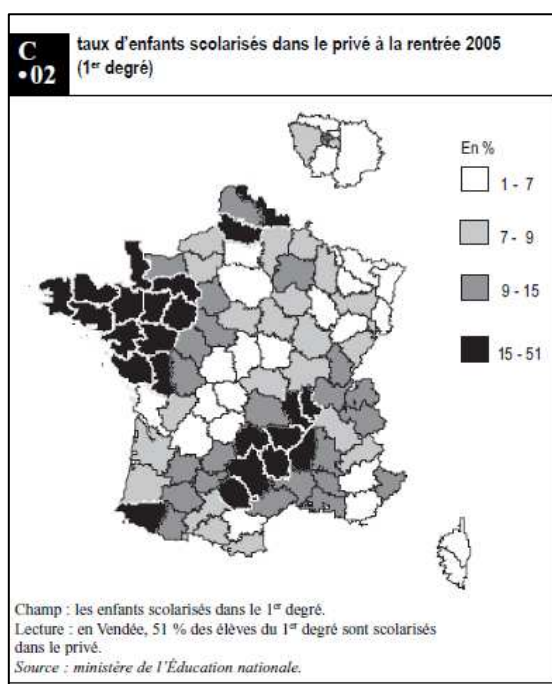
DREES, Etudes et résultats n° 763, Juin 2011 –
« L'offre d'accueil des enfants de moins de trois ans en 2009 »



Cette disparité s'explique par deux éléments :

1. Le taux d'encadrement (nombre de postes d'enseignants dans un département pour 100 élèves). Lorsque le nombre d'enseignants est plus important dans le département, la taille des classes est plus réduite, ce qui permet donc l'accueil dès deux ans. (Ex : La Lozère qui a un taux de 8,9 pour 100 élèves, ce qui est un taux élevé, scolarise 46,7 % d'enfants âgés de deux ans en 2007).
2. Le nombre d'écoles privées (sauf à Paris).

(24 % des scolarisés à deux ans sont dans une école privée, contre 13 % pour tout le primaire. Source RERS 2011)



² DREES Etudes et résultats n°497 – juin 2006

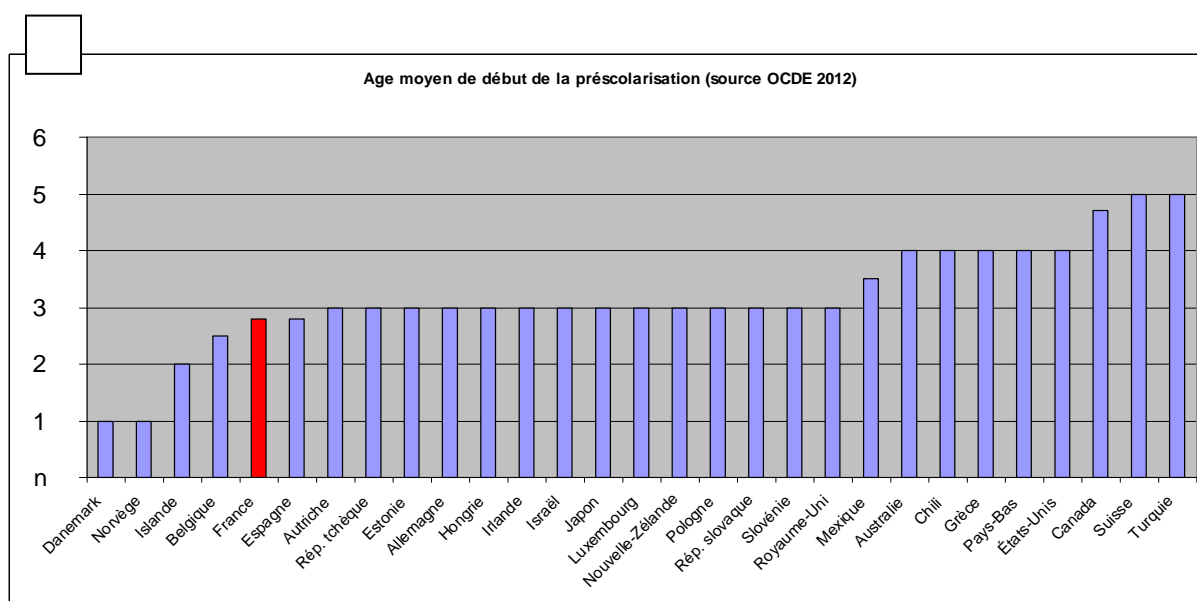
Par ailleurs :

- Les enfants nés au premier trimestre sont plus souvent scolarisés à deux ans car ils ont effectivement plus de deux ans et demi à la rentrée de septembre (62 % des enfants scolarisés à deux ans).
- La majorité des enfants scolarisés à deux ans ne vont à l'école que le matin.

B. Panorama international

100 % des enfants sont scolarisés à l'âge de trois ans en France depuis 1994³.

Sur les 34 pays de l'OCDE, la France est le seul pays qui scolarise 100 % des élèves de trois ans⁴. Concernant l'âge moyen de début de la scolarisation, le graphique suivant montre le bon classement de la France. Seuls 4 pays scolarisent les enfants en moyenne avant trois ans⁵.



L'OCDE montre par ailleurs une corrélation entre la préscolarisation et la performance scolaire à 15 ans (PISA) mais c'est de la préscolarisation en maternelle à partir de trois ou quatre ans dont il s'agit. Dans l'ensemble, cette corrélation est d'ailleurs plus forte dans les systèmes d'éducation où la préscolarisation dure plus longtemps, où les taux d'encadrement sont plus élevés dans les structures d'accueil (maternelles) et où les dépenses publiques par élève au titre de l'enseignement pré-primaire sont élevées.

Pour ces points, la France se situe à un niveau variable :

- **Au-dessus de la moyenne de l'OCDE** pour le nombre d'années de maternelle : 2,8 années de maternelle en moyenne contre 3 à 4 pour les élèves français.
- **En dessous de la moyenne de l'OCDE** pour le nombre d'enfants par adulte en maternelle (14,2 contre 12,3).
- **A peu près à la moyenne de l'OCDE** pour les dépenses publiques par élève : 6185 € en 2009 d'après l'OCDE, contre 6670 € en moyenne pour les pays de l'OCDE.

³ Repères et références statistiques – RERS 2012 – Ministère de l'éducation nationale – p.83

⁴ OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C2.1, <http://dx.doi.org/10.1787/888932683518>.

⁵ OCDE (2012), Regards sur l'éducation 2012, tableau C2.2 http://www.oecd.org/edu/EAG2012_SL_C2.xls

II. ANALYSE DES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA SCOLARISATION PRÉCOCE

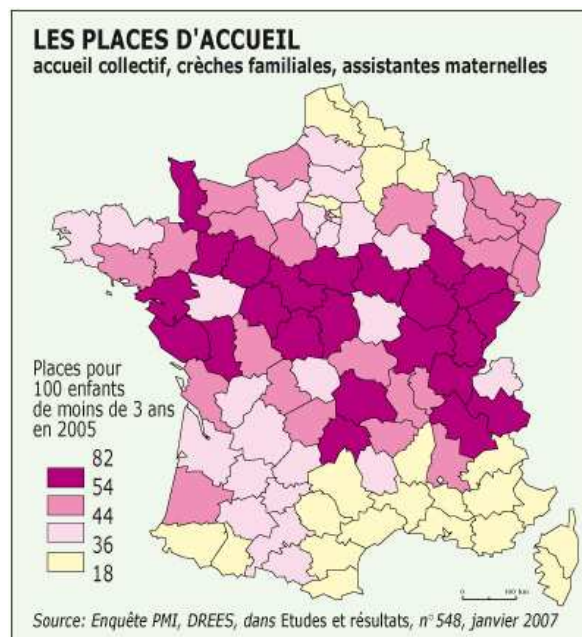
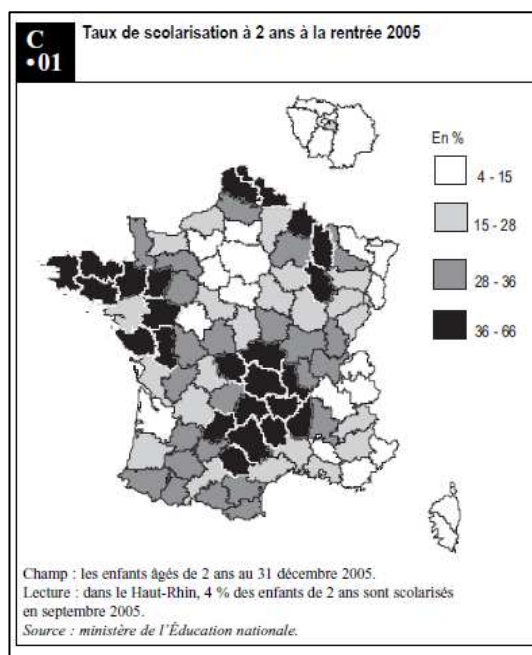
Le Ministre de l'Éducation nationale souhaitant développer la scolarisation à deux ans, tout au moins en ZEP, a jugé utile d'étudier à nouveau la question des bénéfices d'une scolarisation précoce.

A. La scolarisation à deux ans constitue-t-elle un mode d'accueil de qualité pour l'enfant ?

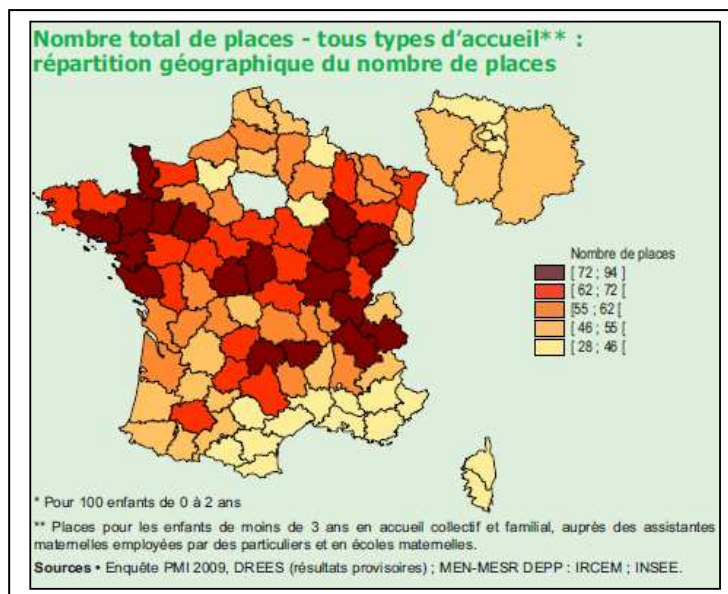
La DREES montre que la majorité des écoliers de deux ans étaient auparavant gardés par leurs parents. L'école à deux ans « *peut donc, lorsque la garde par les parents constituait un choix par défaut, répondre à un besoin de garde non satisfait* »⁶.

La scolarisation à deux ans peut, en situation de pénurie de modes d'accueil, constituer une alternative pour l'accueil des enfants de cet âge. Il manque en effet entre 350 000 et 400 000 places d'accueil. L'accueil en maternelle est rassurant pour les parents car c'est un accueil collectif institutionnalisé et contrôlé. Il est par ailleurs accessible, le maillage des écoles maternelles étant relativement conséquent (15 621 écoles maternelles en France).

C'est d'ailleurs parfois dans les départements les moins dotés en termes d'accueil de la petite enfance que l'on retrouve la plus forte scolarisation à deux ans : département de la région Bretagne, du Nord et du Pas-de-Calais, de l'Aveyron, du Tarn, de la Lozère, de l'Ardèche...



⁶ DREES Etudes et résultats n°497 – juin 2006



Pour l'UNAF et les familles qu'elle représente, **l'intérêt de l'enfant est cependant primordial**. Or, il est important de comprendre l'intérêt pour l'enfant d'une scolarisation précoce du point de vue de son développement **psychologique, scolaire et social**.

La scolarisation précoce fait l'objet d'un débat très controversé, avec d'une part, certains chercheurs partisans de cette solution pour une meilleure réussite scolaire ultérieure et une socialisation de l'enfant, et d'autre part, des pédopsychiatres et des psychologues violemment opposés à la scolarisation précoce à deux ans - en tous les cas dans les conditions actuelles de scolarisation de ces enfants.

Ceux-ci se sont récemment rassemblés (août 2006) autour de Claire Brisset, Défenseure des droits des enfants, et Bernard Golse, Professeur de pédopsychiatrie à Necker dans un livre intitulé : « *L'école à deux ans : est-ce bon pour l'enfant ?* » pour donner les arguments et convaincre que, dans la grande majorité des cas, la scolarisation précoce néglige les besoins fondamentaux des enfants.

B. La scolarisation à deux ans comporte-t-elle un risque pour le développement psychologique de l'enfant ?

A deux ans, les enfants sont encore des bébés. Ils ont besoin de sommeil, d'attention, de protection et d'affection. A deux ans, comme le souligne Bernard Golse, les enfants ont bien d'autres choses à faire qu'à apprendre.

A cet âge, l'enfant entretient une relation privilégiée avec sa mère. Pour se sentir en sécurité et se développer, il a besoin de sa mère ou d'un « substitut maternel », rôle que pourra tenir le personnel petite enfance des crèches pour les 6/8 enfants dont il s'occupe, cet effectif lui permettant d'être attentif aux besoins affectifs de chacun (besoins variables d'un enfant à l'autre), et aux échanges entre enfants. En revanche, ce rôle de « substitut maternel » ne pourra en aucun cas être correctement tenu par un professeur des écoles s'il a 20 à 30 enfants à sa charge.

L'enfant se retrouve donc plongé dans un groupe important, bruyant, avec une multiplicité de sollicitations, alors qu'il n'est pas mûr pour cela. Donald Winnicott, médecin, pédiatre et psychanalyste britannique, a bien montré que l'enfant a besoin d'appréhender le monde à petite dose afin de s'en saisir et de ne pas se sentir impuissant.

D'où un risque pour l'enfant scolarisé précocement de vivre un sentiment d'abandon et d'insécurité affective qui l'empêche de grandir.

Les risques évoqués par les psychologues sont importants :

- « Risque d'être rendu passif par une adhésion sidérée au groupe, ou de se figer dans une régression mutique dans la peur, point de départ des pathologies à venir, ou encore d'exploser de vitalité dans une instabilité ou une agressivité si bruyante qu'il rencontrera un rejet toujours renouvelé...
- Risque aussi de préparer le refus de l'autre, la révolte face à toute règle collective. La violence exprimée de plus en plus tôt est l'effet de la violence subie de plus en plus précocement... Cette violence subie dans la petite enfance se retrouve active à l'adolescence.⁷ »

Déjà la philosophe américaine H. Arendt, dans son analyse de la crise de l'éducation et de la culture, revendiquait pour l'enfant l'importance d'un cadre de vie intime dans le monde privé de la cellule familiale. La crèche, quant à elle, a été conçue de façon sécurisante pour relayer cette cellule familiale.

Voilà pourquoi le pédiatre Cohen-Solal dit aussi : « *Lorsque j'ai appris que les enfants de deux ans pouvaient aller à l'école, mes cheveux se sont dressés sur ma tête et mon sang n'a fait qu'un tour* ». Dans la même logique, le linguiste A. Bentolilla considère « *qu'avant l'heure, ce n'est pas l'heure* ». Il préconise donc, dans un récent rapport sur l'école maternelle, de se « désengager progressivement de la scolarisation précoce »⁸ :

« La vocation de l'école est d'éduquer et non pas seulement de « prendre soin »... Accueillir à l'école toute une journée des enfants de deux ans, c'est détourner l'école maternelle de sa mission véritable... Disons les choses clairement : l'école maternelle n'apporte pas actuellement une réponse satisfaisante et honorable à des enfants de deux ans qui sont à un moment crucial de leur développement... L'école fournit ainsi une très mauvaise réponse à une vraie question posée par de profondes mutations culturelles et d'importantes transformations dans l'organisation familiale... C'est là le danger de l'école à deux ans – ces jeunes enfants, groupés à 30 avec une adulte qui pare au plus pressé de leurs besoins élémentaires, sont condamnés à apprendre à parler avec leurs pairs. Leur apprentissage s'effectue principalement (6 à 8 heures par jour) avec d'autres enfants de deux ans. On ne s'étonnera pas ensuite de l'insécurité linguistique dans laquelle se trouvent certains enfants ».

Et le Professeur Bentolilla d'ajouter : « Il faut sans tarder créer des crèches en nombre suffisant ; proposer de vraies et justes mesures sociales (lors de la réforme des 35 heures, par exemple) pour permettre aux pères et aux mères de mieux accompagner les premières années de la vie de leurs enfants sans en payer le prix fort en matière de carrière professionnelle. »

C. Des atouts en termes de réussite scolaire ?

L'idée qu'en commençant plus tôt, les enfants iraient plus loin, plus vite et mieux - du fait, entre autres, d'une grande plasticité de leur cerveau à cet âge - a été développée dans les années 80. Par la suite, elle a cependant été relativement contestée du fait des difficultés à isoler le facteur « scolarisation précoce » par rapport à d'autres facteurs tels que l'environnement familial et du fait de l'existence de résultats contradictoires sur ce sujet.

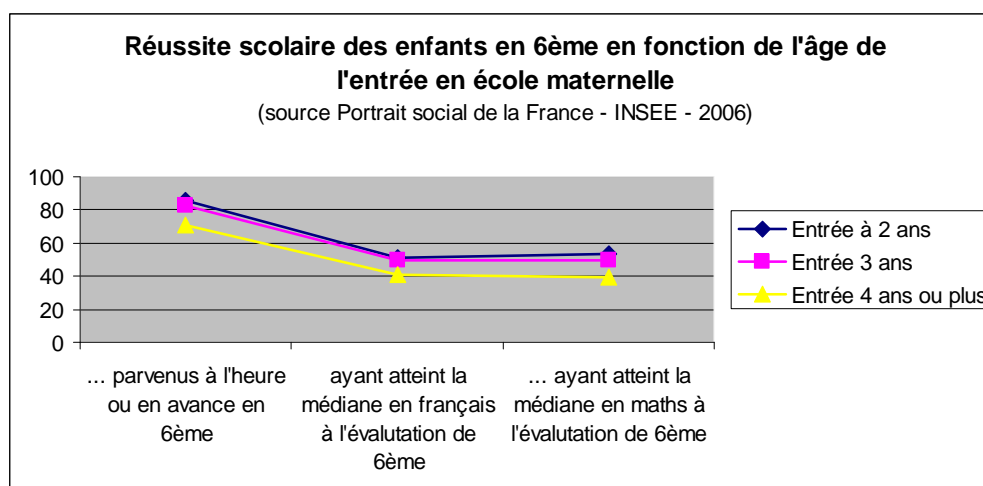
Notamment, dans son "Portrait social" de la France Edition 2006, l'INSEE montre que les élèves scolarisés à deux ans ne réussissent pas significativement mieux que ceux entrés à l'école maternelle

⁷ Danielle Dalloz « Où commence la violence, pour une prévention chez le tout petit » Albin Michel -2003

⁸ Rapport commandé par le Ministre Xavier DARCOS au Professeur Alain BENTOLILLA : « La Maternelle au front des inégalités linguistiques et sociales » - Décembre 2007.

à trois ans⁹. Si les enfants entrés en maternelle à deux ans parviennent en CP avec un degré de compétences supérieur en moyenne à celui des autres élèves, cet avantage n'est pas durable. La meilleure réussite des écoliers entrés à l'école maternelle à deux ans, par rapport à ceux scolarisés à trois ans, s'érode en effet au cours de la scolarité élémentaire. Si lors de l'évaluation en CP, les élèves scolarisés à deux ans semblent réussir mieux que ceux entrés à la maternelle à trois ans, avec un écart de 9 %, cet écart n'est plus que **de 1 % en 6ème sur l'évaluation en Français, et de 4 % sur l'évaluation de Mathématiques**. (Et ceci à une époque où un peu moins d'un tiers des enfants entraient à l'école à deux ans).

Ceci n'est cependant pas le cas des enfants entrés à 4 ans à l'école maternelle qui eux accusent un retard certain.



Certains avancent l'idée qu'une scolarisation précoce pourrait profiter « scolairement parlant » aux enfants des familles défavorisées. Le Portrait social de la France 2006 de l'INSEE indique cependant qu'il n'en est rien : les enfants entrés en maternelle à deux ans, y compris les enfants de milieu social défavorisé, ont des résultats peu différents des autres à long terme.¹⁰ L'écart n'est que de 3 % en français et de 1 % en mathématiques lors de l'entrée en 6^{ème} pour les enfants d'ouvriers et d'inactifs.

D. La scolarisation à deux ans a-t-elle des atouts en termes sociaux ?

Le même auteur, dans La revue Education et Formation de 2001 du ministère de l'Education nationale¹¹ indique cependant, après une analyse très précise des facteurs de réussite de la scolarisation à deux ans ou à trois ans que « *s'il ne faut pas attendre d'une extension éventuelle de la scolarisation à deux ans une réduction significative des disparités sociales de réussite qui marquent encore profondément les premières années de scolarité à l'école élémentaire, en revanche **une prise en charge précoce en école maternelle apparaît souhaitable pour les élèves étrangers ou issus de l'immigration** auxquels elle permet sans doute une appropriation plus rapide et plus efficace de la langue et de la culture de leur pays d'accueil* ».

Or, la même étude montre que les enfants de nationalité étrangère entrent moins souvent à l'école à deux ans que les enfants d'origine française (21 % contre 32 %). Les familles d'origine étrangère ont

⁹ INSEE - France, Portrait social, Edition 2006 - Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution Jean-Paul CAILLE et Fabienne ROSENWALD
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC06d.pdf

¹⁰ France, Portrait social, Edition 2006 - Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution - Jean-Paul CAILLE et Fabienne ROSENWALD.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC06d.pdf

¹¹ Scolarisation à deux ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire - Jean-Paul CAILLE Education et formation – N° 60 juillet-septembre 2001.

en effet parfois moins l'habitude de confier tôt leur enfant à l'école. Certaines femmes peuvent percevoir comme un signe de démission de la part des mères le fait de déléguer à d'autres l'éducation des tous petits.

En dehors de cet avantage linguistique pour des enfants qui ne parlent pas français à la maison, il est évident que l'école peut comporter, pour les enfants comme pour les parents, des avantages en termes de socialisation. C'est l'occasion pour l'enfant de commencer à se séparer doucement de sa mère pour aller vers d'autres enfants. C'est l'occasion pour les mères et les pères de se rencontrer et de pouvoir échanger sur l'éducation de leurs enfants. Les conseils d'un adulte « bienveillant » (professeur des écoles, ATSEM...) peuvent aussi leur être utiles. La scolarisation à deux ans peut donc être particulièrement bénéfique pour les enfants vivant dans certaines familles isolées ou repliées sur elles-mêmes (repli communautaire).

E. Les alternatives possibles pour une scolarisation à deux ans

Dire qu'aujourd'hui, dans les conditions actuelles de scolarisation, la scolarisation à deux ans n'est pas idéale pour l'enfant sur le plan psychologique et n'apporte pas de réelles preuves d'efficacité dans la lutte contre l'échec scolaire (hormis pour les enfants ne parlant pas français à la maison), ne légitime cependant pas un rejet définitif de la scolarisation à deux ans.

En effet, revoir pour les optimiser les conditions de la scolarisation à deux ans pourrait permettre aux familles de trouver une solution de garde gratuite (hors cantine) et coûterait moins cher à l'Etat qu'un EAJE (6 185 € (source OCDE 2012), contre 13 000 € à 15 000 € pour une place en crèche (source : Centre d'analyse stratégique).

Dans son rapport récent pour la Concertation sur l'école (juillet – septembre 2012), la spécialiste Agnès Florin précise que si tous les enfants ne sont pas prêts à être scolarisés à deux ans et demi, voir plus tôt, et toutes les écoles ne sont pas prêtes à les accueillir, la scolarisation précoce peut convenir à une partie des enfants de moins de trois ans dès lors que les écoles réunissent les conditions d'accueil nécessaires au bien-être des enfants :

- Personnel suffisant, stable et formé à la petite enfance
- Pédagogie et temps d'accueil adaptés
- Locaux répondant aux besoins de mouvements, de calme et de sécurité des petits

L'école des moins de trois ans doit être pensée spécifiquement pour eux et comme l'un des lieux d'EAJE sur le quartier, sur la commune et en lien avec les autres possibilités d'accueil collectif existantes.

De même, la concertation reprend dans son rapport « Refondons l'école de la République »¹² la préconisation suivante : « développer la scolarisation à partir de deux ans **dans les conditions adaptées aux enfants et à leurs besoins psychologiques et physiologiques** en commençant dès la rentrée 2013 **dans les territoires en difficultés** ».

Enfin, dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République (Annexe : la programmation de moyens), le ministre Vincent Peillon prévoit effectivement un « développement de l'accueil des enfants de moins de trois ans, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire ou dans les territoires ruraux isolés les moins bien pourvus, ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer. Cela nécessite un total de 3 000 postes sur la totalité du quinquennat ».

Cependant, des questions restent ouvertes :

¹² http://www.refondonslecole.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/10/refondons_l_ecole_de_la_republique_rapport_de_la_concertation1.pdf

- Pour quels enfants ? Tous les enfants ne sont pas prêts. Certains peuvent ne pas être prêts mais en avoir particulièrement besoin (en ZEP, enfants ne parlant pas français à la maison, enfants en situation de handicap). Il est évident qu'il ne peut s'agir que d'enfants « propres » (Or, les enfants ne sont propres qu'après deux ans), sinon se posent des problèmes d'hygiène et de compétence du corps enseignant.
- Combien d'enfants par adulte et par classe : faut-il se référer aux crèches (un adulte pour 8 enfants), aux jardins d'éveils (1 adulte pour 12 enfants) ? (Notons que le recrutement de professeurs n'est pas évident en ZEP et dans les zones rurales isolées, du fait du manque de vocation dans ces territoires).
- Dans quelles conditions physiques (adaptation des locaux pour la sieste des enfants ...) ?
- Avec quel accompagnement, quelle formation pour les adultes ?
- Pour quelles activités ? Il est évident que l'apprentissage de l'enfant de deux ans doit se faire essentiellement par le jeu.

Des expérimentations en ZEP semblent intéressantes : des classes ou équipes passerelles¹³ constituées souvent de professeurs et de professionnels de la petite enfance, parfois dans des lieux spécifiques hors école maternelle, accueillent les deux ans pour les préparer à l'école maternelle qu'ils rejoignent au cours de l'année, quand ils y sont prêts.

¹³ <http://www.educationprioritaire.education.fr/dossiers/maternelle-et-education-prioritaire/fiches-actions.html>

POSITION DE L'UNAF SUR LA SCOLARISATION À DEUX ANS

- ▶ L'UNAF considère que la scolarisation précoce entre deux et trois ans ne peut convenir à tous les enfants.
- ▶ Elle peut cependant être adaptée à certains enfants suffisamment mûrs, et être bénéfique aux enfants vivant en ZEP ou dans une zone rurale isolée MAIS à condition que les locaux soient adaptés (espace de repos, de récréation ...) et surtout qu'il y ait un taux d'encadrement d'au moins **un adulte pour 12 enfants**. Les enfants de cet âge ont en effet particulièrement besoin de la présence d'un adulte auprès d'eux, que ce soit pour leur sécurité affective ou leur développement linguistique.
- ▶ La maternelle à deux ans s'apparente dans ce cas davantage à un « jardin d'enfants », et elle s'inscrit dans la logique d'une diversité des modes d'accueil de la petite enfance prônée par l'UNAF. Son ouverture doit se faire en concertation sur le territoire avec les autres acteurs de la commune ou de l'intercommunalité.
- ▶ Les parents des enfants de deux ans doivent être tout particulièrement associés à l'école (participation à certaines activités, espaces de rencontres parents – encadrant).
- ▶ Les professeurs des écoles chargés des enfants de deux ans devraient recevoir une formation spécifique minimum dans le domaine de la petite enfance, leur formation actuelle n'étant pas réellement adaptée.
- ▶ Les solutions passerelles pour une entrée en douceur à l'école sont par ailleurs à développer, notamment en ZEP. Elles associent différents personnels notamment professeurs des écoles et personnels petite enfance. Elles permettent à chaque enfant d'entrer à son rythme à la maternelle.
- ▶ Concernant les enfants en situation de handicap, l'accueil à deux ans peut être tout à fait bien vécu par certains enfants, mais la présence d'un AVS (auxiliaire de vie scolaire) peut être nécessaire.
- ▶ Enfin, une question reste ouverte : les écoles ne devraient-elles pas accueillir les enfants en cours d'année à deux ans et demi/trois ans comme cela se faisait auparavant (rentrée échelonnée) ?



Union nationale des associations familiales
28 place Saint Georges 75009 PARIS
Tél. : 01 49 95 36 00
www.unaf.fr